

CGV/CGU TIPOURBOIRE.COM

L'Application www.tipourboire.com est éditée par la SAS TIP TO THANK au capital social de 1000 euros, sise 490, Chemin des Suanes Hautes, 83440 Fayence, enregistrée au RCS de Draguignan sous le numéro RCS 883 493 058, ci-après désignée « TIP TO THANK ».

Les présentes conditions générales et de vente (ci-après désignées les « **Conditions Générales** » ou les « **CG** » forment avec les éventuelles conditions particulières applicables un ensemble contractuel désigné ci-après le Contrat, conclu entre, d'une part, TIP TO THANK et l'internaute simple visiteur ou utilisateur de l'Application, individuellement ou collectivement désignés ci-après la ou les « **Parties** ».

ARTICLE 1. PREAMBULE

TIP TO THANK a pour activité la mise à disposition d'une plateforme en ligne permettant aux clients de restaurant de régler un pourboire dématérialisé aux serveurs à l'adresse <u>www.tipourboire.com</u> (ci-après désignée l'« **Application** »).

TIP TO THANK assure exclusivement le rôle d'intermédiaire entre les différents utilisateurs de l'Application, qui bénéficient des Services en toute indépendance.

L'accès à l'Application emporte immédiatement adhésion au présentes CG. Si certaines dispositions ne conviennent pas à l'internaute, il doit cesser d'utiliser l'Application immédiatement.

Lors de la création d'un compte utilisateur, l'utilisateur de l'Application reconnait être majeur et accepter sans réserve les CG en cochant la case « J'accepte immédiatement et sans réserve les conditions générales TIP TO THANK ». En sus, si l'utilisateur est le représentant d'une personne morale, il s'engage être doté du pouvoir de contracter au nom de la personne morale.

Les CG sont exclusivement applicables aux prestations de service réalisées en France et/ou dans un pays membre de l'Union européenne.

Les CG sont mises à la disposition des utilisateurs sur l'Application où elles sont directement consultables au format pdf.

Les CG sont opposables au client qui reconnaît, en cochant une case prévue à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande.

La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par le client aux CG en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par TIP TO THANK.

TIP TO THANK se réserve la faculté de modifier ses CG à tout moment.

Les CG applicables sont celles en vigueur au moment de la transaction.

ARTICLE 2. DEFINITIONS

- « Conditions Particulières » ou « CP » : il s'agit des informations que l'utilisateur aura communiqués pour son inscription ainsi que tout autre condition particulière qu'il aura préalablement acceptées. En cas de contradiction entre les CG et les CP, les CP prévalent.
- « **Services** » : service de mise à disposition d'une application permettant de verser un pourboire dématéralisé via l'utilisation de QR code à destination des restaurateurs, des serveurs et des clients d'un restaurant.
- « **Restaurateur** » : le restaurateur souhaitant bénéficier des services proposés via l'Application grâce à un abonnement au bénéfice de ses clients et de ses serveurs.
- « **Serveur** » : serveurs abonnés au service souhaitant bénéficier de la distribution de pourboire dématérialisés.
- « **Contributeur** » : le client d'un Restaurateur qui verse un pourboire à un Serveur grâce à l'Application.



« **Opérateur de paiement** » : le prestataire de paiement Mangopay dont les conditions générales devront être acceptées par les utilisateurs de l'Application pour effectuer ou recevoir un paiement.

ARTICLE 3. DESCRIPTION DU SERVICE TIPPOURBOIRE.COM

Le Service permet au client Contributeur de faire un don d'argent au Serveur en créant ou non un compte. La création d'un compte utilisateur lui permettra d'accéder plus facilement à l'historique des dons réalisés et de visualiser les menus des restaurants partenaires de l'Application.

Le Serveur pourra, en s'abonnant au Service après avoir créé un compte, s'affilier à un ou plusieurs restaurants partenaires. Il accédera, via son compte utilisateur, à l'historique de ses dons perçus et de ses échéances d'abonnement réglées.

Le Restaurateur devra créer et alimenter un compte restaurateur, en y ajoutant notamment ses menus et autres informations commerciales, contre paiement d'un abonnement mensuel, qui lui donnera accès à un historique des échéances réglées ainsi qu'a une visibilité commerciale. TIP TO THANK explique en toute transparence les modalités et les conditions la mise en avant d'un restaurateur sur l'Application.

ARTICLE 4. PREREQUIS TECHNIQUES

Le terminal mobile du client devra permettre la lecture des QR codes (IOS ou application dédiées notamment), et permettre, avec son accord, l'utilisation des données de géolocalisation afin que le lien avec le Restaurateur puisse être fait.

A défaut, il ne sera pas en mesure d'utiliser le Service.

ARTICLE 5. COMPTE UTILISATEUR

La création d'un compte utilisateur nécessitera de renseigner un certain nombre de données personnelles ou professionnelle (Restaurateurs) ainsi que spécifié dans la politique de protection des données personnelles et dans le formulaire de collecte. Les données collectées ne sont en aucun cas revendue à des tiers. Les données indispensables à la création d'un compte seront signalées de façon spécifique sur le formulaire de collecte.

Les Clients contributeurs et les Serveurs pourront notamment se connecter via leurs compte Facebook ou Google, ou bien compléter le formulaire de création de compte.

Chaque utilisateur titulaire du compte à la responsabilité de conserver la confidentialité de ses identifiants personnels, et devra signaler à TIP TO THANK toute atteinte à la sécurité de ces données et changer immédiatement de mot de passe via la procédure « *Mot de passe oublié* ».

TIP TO THANK ne sera en aucun cas responsable de tout dommages, direct ou indirect, quelle que soit sa nature, résultant d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation de ses identifiants par l'utilisateur.

ARTICLE 6. MODALITES D'ABONNEMENT

Les abonnements Restaurateur et Serveur sont renouvelables mensuellement et sans engagement. Le premier prélèvement à lieu le jour du démarrage de l'abonnement et le 5 du mois les mois suivants. Tout désabonnement doit être notifié à TIP TO THANK via le bouton « **Se désabonner** » accessible via le compte Utilisateur, avant le vingt (20) du mois pour être pris en compte à partir du mois suivant.

Le désabonnement du Restaurateur entrainera la notification immédiate des Serveurs affiliés qui pourront soit à leur tour se désabonner du Service soit formuler une demande d'affiliation à un autre Restaurateur.



En cas de désabonnement à l'initiative du Serveur ou du Restaurateur, les sommes versées pour le mois en cours à la date de la résiliation restent dues à TIP TO THANK, l'abonnement expirant à la fin de la période facturée.

Si un Serveur n'a plus de Restaurant affilié en cours de mois, il est remboursé au prorata du temps restant avant la fin de son abonnement.

ARTICLE 7. MODALITES DE PAIEMENT

Les prix sont indiqués sur l'Application en euros TTC.

7.1. Moyens de paiement acceptés

Les paiements des pourboires des Serveurs par carte bancaire ou Google pay/Apple Pay sont acceptés par l'Opérateur de paiement. Les flux financiers ne transitent en aucun cas par les serveurs et les systèmes d'information de TIP TO THANK.

7.2. Paiement de l'abonnement

Le prélèvement à lieu mensuellement le 5 de chaque mois. Toute résiliation notifiée avant le 20 de chaque mois sera prise en compte pour le mois suivant qui ne sera pas prélevé.

7.3. Sécurisation des transactions

Les transactions sont soumises à un protocole de sécurité renforcé conformément aux conditions générales de l'Opérateur de paiement et à ses obligations règlementaires.

ARTICLE 8. DROIT DE RETRACTATION

8.1. Absence de droit de rétractation du Contributeur

Les Contributeurs ne disposent pas du droit de rétractation en vertu de l'article L 221-8 du Code de la consommation.

8.2. Absence de droit de rétractation du Restaurateur

Le Restaurateur n'ayant pas la qualité de consommateur ne peut bénéficier du droit de rétractation.

8.3. Droit de rétractation du Serveur

Le Serveur bénéficie du droit de rétractation. S'il souhaite que son abonnement commence immédiatement avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, il devra cocher la case « *Je renonce à mon droit de rétractation afin que le Service commence immédiatement* ». A défaut, l'abonnement ne commencera qu'à l'expiration dudit délai.

ARTICLE 9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1. Interdiction de l'utilisation du contenu de l'Application TIP TO THANK

TIP TO THANK consent à l'internaute utilisant l'Application un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif, sur son contenu, limité à la consultation par l'internaute.

La structure générale de l'Application <u>www.tiptothank.com</u> ainsi que les textes, codes, bases de données, graphiques, images, sons et vidéos composant ce site, sont la propriété exclusive de



l'éditeur, de ses partenaires, ou encore des utilisateurs ayant apportés leur contribution dans l'espace qui leur est réservé.

Toute représentation, reproduction, même partielle des éléments contenus dans l'Application sans l'autorisation préalable et par écrit de TIP TO THANK ou de ses partenaires ou contributeurs est strictement interdite et serait susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Toute exploitation, commerciale ou à titre gracieux autrement que dans le cadre des exceptions légales prévues par les dispositions de l'article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle est également prohibée et susceptible de constituer une contrefaçon.

Toute extraction non préalablement autorisée d'éléments des bases de données de l'Application TIP TO THANK entraînera des poursuites judiciaires sur le fondement du droit d'auteur, du droit des bases de données ou encore du droit de la concurrence déloyale.

Le signe TIP TO THANK est protégé par le droit des marques. Toute utilisation des marques ou signes distinctifs de TIP TO THANK pour des produits et services identiques, similaires ou complémentaires constitue une contrefaçon susceptible d'entraîner la responsabilité civile ou pénale de son auteur, ou à défaut, un acte de concurrence déloyale.

Les personnes souhaitant exploiter ou utiliser tout ou partie du contenu de l'Application TIP TO THANK dans un cadre professionnel ou commercial sont invitées à contacter TIP TO THANK à l'adresse mentionnée ci-après.

9.2. Licence accordée par les utilisateurs contributeurs

Les Restaurateurs inscrits sur la plateforme TIP TO THANK souhaitant intégrer des contenus à celle-ci après inscription peuvent le faire via leur compte utilisateur.

TIP TO THANK ne s'octroie pas de droits indus sur les contenus ainsi communiqués. Cependant, les auteurs-contributeurs, en contrepartie de l'utilisation de l'Application TIP TO THANK, octroient à TIP TO THANK une licence comprenant les droits d'adaptation, de reproduction et de représentation des œuvres ainsi communiquées aux fins du fonctionnement de l'Application et l'exécution des Services ou à des fins promotionnelles.

En effet, TIP TO THANK pourra être amenée à réaliser des œuvres regroupant les contributions des internautes sous forme de mosaïque, articles, communiqués de presse ou encore de vidéos afin de faire la promotion de ses services. Si vous ne souhaitez pas concéder une telle licence, ou en restreindre le périmètre, veuillez contacter TIP TO THANK à l'adresse suivante :

TIP TO THANK pourra également adapter la présentation desdites contributions afin qu'elles correspondent aux exigences du service ou aux nécessités de présentation imposées par l'Application.

Cette licence est octroyée par les auteurs-contributeurs pour la durée de protection des droits de propriété intellectuelle y afférents et sera strictement limitée aux finalités décrites ci-dessus.

Les utilisateurs contributeurs disposent toutefois de la faculté, unilatérale, de résilier cette licence, par courrier recommandé avec accusé de réception respectant un délai de préavis de un (1) mois. Ce courrier sera envoyé à l'adresse de la société TIP TO THANK indiquée en tête des présentes CGU.

En aucun cas il ne s'agira pour TIP TO THANK de vendre ou licencier ces contributions, ce que les auteurs-contributeurs seront libre de faire avec des tiers, tant que ces contrats ne contredisent pas la présente licence.

9.3. Garantie octroyée par les contributeurs



Les auteurs-contributeurs garantissent TIP TO THANK contre tout recours qui pourrait être intenté par des tiers au sujet des contributions apportées sur l'Application, notamment sur le fondement du droit de la propriété intellectuelle ou du droit à l'image.

A cet égard, ils garantissent que les contenus apportés sur l'Application respectent les droits des tiers, qu'il s'agisse de droits de propriété intellectuelle, du droit à l'image ou encore à l'honneur et à la réputation.

TIP TO THANK se réserve le droit de refuser ou de supprimer la publication d'un contenu qui ne respecterait pas le droit en vigueur et/ou les présentes CGU.

ARTICLE 10. OBLIGATIONS SOCIALES ET FISCALES DES UTILISATEURS

Les utilisateurs des Services restent individuellement responsables du respect de leurs obligations fiscales et sociales respectives. TIP TO THANK met à leur disposition les moyens techniques leur permettant de respecter ces obligations, notamment grâce à l'historique des paiements effectués accessibles via le compte utilisateur.

ARTICLE 11. RESPONSABILITE

11.1. Responsabilité liée à l'utilisation de la plateforme TIP TO THANK

<u>L'internaute utilise l'Application TIP TO THANK ainsi que ses services à ses risques et sous son entière responsabilité</u>. TIP TO THANK ne peut garantir en aucun cas que l'Application ainsi que ses services ne subiront aucune interruption. L'obligation de fourniture de l'Application et de ses services se limite à une obligation de moyen.

De manière générale, l'utilisateur s'interdit expressément de publier tout contenu injurieux, diffamant, dénigrant, calomnieux, raciste, xénophobe, contraire à la morale et aux bonnes mœurs, contrefaisant, portant atteinte à l'ordre public ou aux droits de tiers, susceptible de porter atteinte aux droits, à la réputation et à l'image de TIP TO THANK ou des tiers et plus généralement, dont la teneur enfreindrait la loi et/ou les règlements, notamment d'ordre pénal.

11.2. Responsabilité liée au contenu de la plateforme TIP TO THANK

Le contenu, les fiches Restaurateurs ou Serveur, les commentaires et contribution des utilisateurs, ou encore les informations trouvées suite au renvoi sur un site tiers via un lien (ou tout autre donnée) proposés par l'Application n'ont pas vocation à constituer des recommandations ou conseils sur les restaurants à choisir par les internautes.

En effet, l'internaute est seul responsable du choix du restaurant effectué. Il devra donc faire preuve de discernement quant aux informations figurant sur l'Application qui sont donnés uniquement à titre informatif.

TIP TO THANK ne consent aucune garantie à l'internaute quant au contenu de l'Application et ne saurait en aucun cas garantir une quelconque adéquation dudit contenu aux attentes de l'internaute. Les photographies et les textes reproduits et illustrant les services présentés ne sont pas contractuels.

LA REPSONSABILITE DE TIP TO THANK NE SAURAIT ETRE ENGAGEE EN CAS D'INADEQUATION OU D'INEXACTITUDE DES MENUS, OFFRES DIVERSES, D'UN RESTAURATEUR AVEC LE SERVICE EFFECTIVEMENT REALISE, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DU DOMMAGE, MATERIEL OU IMMATERIEL, DIRECT OU INDIRECT, TIP TO THANK N'AYANT AUCUNE MAITRISE SUR LE CONTENU ET L'EXECUTION DES SERVICES PAR LE RESTAURATEUR.

Les contenus proposés le sont conformément à la législation française en vigueur. La responsabilité de TIP TO THANK ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays de connexion.



11.3. Limitation de responsabilité liée à l'utilisation des Services

TIP TO THANK garantit qu'à sa connaissance, après vérification par des moyens d'instruction raisonnable, les Restaurateurs sont dotés d'une licence d'exploitation et sont dotée d'un siège social sur le territoire français lorsqu'il examine leur demande de souscription au Service TIP TO THANK.

TIP TO THANK ne saurait toutefois être responsable en cas de modification de leur statut à son insu. L'utilisation des Services ne saurait donner lieu à une quelconque indemnité en réparation d'un dommage survenu suite à l'utilisation de l'Application et en lien, direct ou indirect, avec celle-ci, quelle que soit sa nature.

En tout état de cause, si une indemnité devait être octroyée, celle-ci est EXPRESSEMENT ET STRICTEMENT LIMITEE AU COÛT MENSUEL DE L'ABONNEMENT.

ARTICLE 12. DISPONIBILITE DE L'APPLICATION

L'Application TIP TO THANK est par principe accessible 24/24h, 7/7j, sauf interruption, programmée ou non, pour les besoins de sa maintenance, fait d'un tiers, coupure ou interruption du réseau Internet, catastrophe naturelle, pandémie ou cas de force majeure au sens du code civil et de la jurisprudence. Étant de fait soumis à une obligation de moyens, TIP TO THANK ne saurait être tenu responsable de tout dommage, quelle qu'en soit la nature, résultant d'une indisponibilité de son site ou d'un ou de plusieurs services proposés par lui, ou résultant de la présence de virus contaminant les internautes utilisant la plateforme TIP TO THANK.

ARTICLE 13. LIENS HYPERTEXTES

L'Application TIP TO THANK comporte des informations mises à disposition par des sociétés externes ou des liens hypertextes vers d'autres sites ou contenus qui n'ont pas été créés ou développés par TIP TO THANK.

TIP TO THANK n'a pas le contrôle du contenu de ces sites, qui ne sauraient engager sa responsabilité. Il appartient à l'internaute d'utiliser ces informations avec discernement et esprit critique.

La responsabilité de TIP TO THANK ne saurait être engagée du fait des informations, opinions et recommandations formulées par des tiers et exclut toute responsabilité et garantie en ce qui concerne leurs contenus.

TIP TO THANK ne dispose d'aucun moyen pour contrôler ces sites (et/ou les produits et services qu'ils proposent) et ces sources externes, et ne répond pas de leur disponibilité et ni ne les garantit.

Les liens sont réalisés en partie automatiquement, et ne peuvent être tous vérifiés par le personnel de TIP TO THANK. Si toutefois, dans les pages de l'Application, se trouve un lien avec une page externe dans laquelle des contenus illicites venaient à être diffusés par un tiers, TIP TO THANK effacera, après avoir été dûment informé desdits contenus, le lien renvoyant vers cette page.

ARTICLE 14. DIVERS

Divisibilité des clauses

Si une ou plusieurs dispositions des CG ou du Contrat sont tenues pour non valides par une loi ou un règlement, ou déclarées comme telles par décision définitive d'une juridiction compétente, elles seront réputées non écrites, et les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée, à moins que l'invalidité n'affecte une disposition essentielle des CG ou du Contrat.

Interprétation



Les titres donnés aux articles et sous-parties sont donnés à titre indicatif, à des fins de commodité, et ne peuvent servir à interpréter les dispositions des CG ou du Contrat.

ARTICLE 15. LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. En cas de traduction des présentes CG, seule la version française fera foi.

Toutefois et conformément à l'article 6 §2 du règlement Rome I, les particuliers demeurant au sein de l'Union européenne peuvent bénéficier des dispositions éventuellement plus protectrices et impératives de leur loi nationale.

ARTICLE 16. REGLEMENT DES LITIGES ET MEDIATION

En cas de litige relatif à la validité, l'interprétation et l'exécution des CG ou du Contrat, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable en toute bonne foi avant d'initier toute action judiciaire.

Si les Parties ne parviennent à une solution amiable, chaque Partie pourra décider de recourir à une procédure de conciliation en recourant à un conciliateur. Le rôle du conciliateur est, en dehors de tout procès, d'aider à régler des litiges.

Par ailleurs, tout consommateur à droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément à l'article L612-1 du code de la consommation français :

http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso et

http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013L0011&from=FR).

La tâche du médiateur est de mettre les parties en présence et de les amener à découvrir elles-mêmes la solution à leur litige, contrairement au conciliateur qui peut traiter le dossier hors la présence des deux parties.

Pour accéder à la plateforme de résolution des litiges mise à disposition par la Commission Européenne, voir également le lien suivant :

https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&Ing=FR

Si aucune conciliation ou médiation n'aboutit, ou si le consommateur ne souhaite pas en passer par l'une ou l'autre de ces procédures alternatives de résolution des litiges, celui-ci devra être porté à la connaissance du tribunal compétent, étant précisé que les juridictions françaises seront compétentes.

En application de l'article R. 631-3 du Code de la consommation français, le consommateur peut saisir à son choix :

- l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile (Tribunal du domicile ou du siège social du défendeur, juridiction du lieu de livraison effective de la chose ou du lieu de l'exécution de la prestation de service)
- ou la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.



ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE RETRACTATION

Par courrier, à l'attention de :
SAS TIP TO THANK 490, Chemin des Suanes Hautes 33440 Fayence
<u>Objet</u> : Rétractation
le soussigné Monsieur/Madame vous notifie par la présente ma rétractation du contrat pour la commande ci-dessous :
Commandée le :
Nom :
Adresse :
Signature :
Date :
Adressez ce courrier en recommandé avec accusé de réception ou par e-mail à l'adresse suivante : @